

Reprise apres accident du travail

Par kpasso, le 17/08/2014 à 13:39

bonjour j ai ete en accident du travail pendant 3 mois lors de ma reprise mon patron me met direct en conge a t il le droit merci

Par P.M., le 17/08/2014 à 19:45

Bonjour,

Il est une thèse suivant laquelle un arrêt de travail ne peut pas être suivi directement pas des congés payés puisque le contrat de travail était suspendu et qu'il faudrait avant que vous ayez passé la visite de reprise pour qu'il ne le soit plus...

D'autre part, l'employeur ne peut pas modifier les dates des congés payés moins d'un mois avant le départ...

Il faudrait toutefois savoir si c'est un reliquat de la période précédente...